

HANDBALL

COMMISSION MIXTE REGIONALE DU 12 SEPTEMBRE 2024
SAISON 2024-2025

Présents :

Yannick KINOO (UT2 JEAN JAURES)
Olivier BOYER (UT3 PAUL SABATIER)
Julien VERITE (INP)
Hugo MARTY (INP)
Samy BEN NEJMA (ENSA Archi)
Fabien CASTEL (UT2J / Formation arbitre)

Olivier BARBARON (LSUO)

RECAPITULATIF DES DATES

	LIMITE DES ENGAGEMENTS	DATE DE DEBUT
FORMATION ARBITRES	Dimanche 6 octobre 2024 Sur https://sport-u-occitanie.com/formation-arbitrage-toulouse/	8, 9 & 10 octobre de 18H30 à 20H30 à l'Univ. Paul Sabatier
REUNION D'INFORMATIONS DES CAPITAINES	En visioconférence TEAMS, Présence obligatoire	Mercredi 9 octobre 18H30 Rejoindre la réunion
TOURNOIS AMICAUX DE RENTREE	Mercredi 2 octobre sur https://forms.office.com/r/GyYsvxpKRb	Semaine du 9 octobre 2024
CHAMPIONNAT ACADEMIQUE FEMININ & MASCULIN	Mercredi 9 octobre sur https://sport-u-occitanie.com/inscription-sports-collectifs/	Semaine du 4 novembre 2024
SELECTIFS CHAMPIONNATS DE FRANCE	Mercredi 9 octobre sur https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW	Semaine du 4 novembre 2024

STAGE ARBITRAGE

Formation gratuite ouverte à tous les étudiants les **8, 9 et 10 octobre de 18H30 à 20H30**, à l'Université Paul Sabatier. A l'issue de cette formation, les arbitres stagiaires pourront arbitrer les matches universitaires et recevront une rémunération de 16€/match.

Inscriptions et informations sur notre site internet, rubrique « **FORMATION** ».

SÉLECTIFS CHAMPIONNATS DE FRANCE

Date limite aux engagements CF Ecoles et CFU :

dimanche 13 octobre 2024 sur formulaire spécifique (voir tableau sur la première page)

Règlement spécifique au sélectif CFE :

- Matches de 2x30 min et 5 minutes de mi-temps
- Double arbitrage (pris totalement en charge par les équipes, soit 22€/match et par équipe)
- 1 min de temps mort par équipe et par mi-temps
- Obligation pour chaque équipe de fournir 1 personne externe à l'équipe (pas un remplaçant) pour tenir la table de marque ou le chrono.
- **Seules les équipes engagées en NIVEAU 1 pourront participer à ce sélectif.**
- **Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en CFE.**

Lorsque 2 équipes doivent se rencontrer sur 2 tableaux (sélectif CFE et championnat d'académie), **un seul match est joué et le résultat est pris en compte pour les 2 championnats** (avec application du règlement du sélectif CFE et match en 2x30 minutes).

IMPORTANT : quotas qualificatifs et formule définitive communiqués par la FFSU nationale dans les semaines à venir, de ce fait des adaptations locales seront peut-être nécessaires.

- En CFU : Aucune licence extérieure autorisée, une licence individuelle autorisée par équipe
- Les étudiant.es licenciés dans une école et une université ne peuvent pas participer au CFU et au CFE la même année universitaire : il est impératif de choisir

INFORMATION ASU TOULOUSE

Si vous souhaitez/pouvez intégrer le projet ASU TOULOUSE (sélection régionale des établissements composants l'Université Fédérale de Toulouse consultable en [cliquant ici](#)), veuillez prendre contact avec :

- Béatrice Jantore (jantorebeatrice@gmail.com) ou Yannick Kinoo (ykinoo@wanadoo.fr) pour le hand féminin ;
- Olivier Boyer (olive31.boyer@gmail.com) pour le hand masculin.

TOURNOIS AMICAUX DE RENTREE

Tournois amicaux mis en place avant le début du championnat d'académie (si possible en tournois triangulaires où l'équipe qui ne joue pas arbitre) du 7 au 24 octobre.

- **Licence FFSU 2024-2025 OBLIGATOIRE**
- **Matches en 2x10min si tournoi triangulaire, sinon matches en 2x20min**
- **Ces matches serviront de support à la formation d'arbitres et pourront être arbitrés par des arbitres en formation**
- **Engagements sur formulaire spécifique (voir tableau sur la première page)**

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Une réunion d'informations pour les responsables d'équipes et/ou capitaines aura lieu en visioconférence TEAMS (présence obligatoire)
MERCREDI 9 OCTOBRE à 18H30

1. HANDBALL MASCULIN

1. Brassages de novembre à fin décembre.
2. Formule classique, **matches en 2x20 minutes avec 3 min de mi-temps**
 - Engagements sur 3 niveaux : **NIVEAU 1** (le plus haut niveau), **NIVEAU 2** et **NIVEAU 3**
 - Les équipes **NIVEAU 1** et **NIVEAU 2** sont mélangées pour les brassages.

A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2^{ème} phase du championnat

3. janvier : reprise des championnats en poules sur 4 niveaux : NIVEAU 1, 2, 3 et 4.
Puis phases finales à éliminations directes.

FINALES : si possible finales regroupées sur un même lieu.

2. HANDBALL FEMININ

1. Brassages de début novembre à fin décembre.
2. Formule classique, matches en 2x20 minutes avec 3 min de mi-temps
 - Engagements sur 2 niveaux : **NIVEAU 1 & NIVEAU 2.**

A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2^{ème} phase du championnat

3. janvier : reprise des championnats en poules. Puis phases finales à éliminations directes.

FINALES : si possible finales regroupées sur un même lieu.

RAPPEL DU REGLEMENT HANDBALL

- Tarif des arbitrages :
 - 11 € par équipe pour un arbitre officiel (soit 22€ pour l'arbitre)
 - 8€ par équipe pour un arbitre FFSU (soit 16€ pour l'arbitre)
- Matches de 2x20 min et 3 minutes de mi-temps
- Finales de 2x30 min et 3 minutes de mi-temps.
- 1 min de temps mort par équipe et par mi-temps
- Exclusions de 2 minutes
- **AUCUN REPORT** (sauf sur décision de la FFSU en cas de problème d'installation sportive ou doublon avec un match de conférence ou CF).
- Application de la règle des 2 forfaits : à la suite de 2 forfaits non prévenus, l'équipe fautive sera automatiquement exclue du championnat d'académie. Si l'équipe se présente à 4 joueurs, le match doit avoir lieu mais sera perdu quel que soit le résultat.
- En cas de forfait durant la phase de poule (à partir janvier), **l'équipe est automatiquement exclue des phases finales**
- **Colle et résine formellement interdites**
- Règle des joueurs grillés :

La règle des joueurs grillés ne s'applique pas durant les brassages, seulement à partir des poules (en janvier), mais interdiction de jouer plus de 2 matchs par semaine.

Si les équipes sont en divisions différentes : INTERDICTION DE JOUER EN DIVISION INFÉRIEURE si 3 matches ont été joués dans la division supérieure (sinon, match perdu par pénalité, exclusion de l'équipe en cas de récidive).

Pas de joueurs grillés pour les équipes évoluant au même niveau, mais interdiction de faire plus de 2 matchs par semaine.

- Interdiction pour un joueur de jouer en phase finale s'il n'a pas fait au moins 1 match académique dans la saison (brassage et/ou phase de poule)
- Obligation de fournir la liste des joueurs pour les phases finales (16 joueurs maximum)
- La ligue met à disposition un minibus gratuitement pour les déplacements hors Toulouse. Demande en ligne via un formulaire : <https://sport-u-occitanie.com/formulaires-en-ligne/>